NUMERO DE L'OPERATION	DEFINITION DE L'OPERATION	BENEFICIAIRE	SURFACE (en m²)
1	Elargissement de voirie	Conseil départemental	175,00
2	Elargissement de voirie	Commune	490,10
3	Aménagement de carrefour	Conseil départemental	1 800,78
6	Liaison douce	Commune	1 074,64
7	Liaison douce	Commune	1 348,20
8	Aménagement de carrefour et redressement d'alignement	Commune	656,23
9	Aménagement de carrefour	Commune	430,34
10	Aménagement de voirie	Commune	290,72
11	Liaison douce	Commune	409,94
12	Aire de stationnement	Commune	352,76
13	Liaison douce	Commune	5 689,14
14	Aménagement de carrefour	Commune	1 363,03
15	Liaison douce	Commune	1 099,87
16	Liaison douce et site de mise en valeur d'un point de vue	Commune	1 715,48
17	Ouvrage de régulation des eaux pluviales	Commune	8 222,03
19	Ouvrage de régulation des eaux pluviales	Commune	17 753,55
20	Liaison douce	Commune	2 830,12
21	Liaison douce	Commune	3 380,47
22	Liaison douce	Commune	364,33
23	Liaison douce	Commune	1 664,11
24	Opération d'habitat de mixité sociale et multigénérationnelle	Commune	6 037,87
25	Liaison douce	Commune	650,83
27	Liaison douce	Commune	179,26
28	Liaison douce	Commune	1 927,15
29	Liaison douce	Commune	728,02
30	Aménagement de carrefour et redressement d'alignement	Commune	534,37
31	Liaison douce	Commune	76,00
32	Liaison douce	Commune	543,00
33	Elargissement de voirie	Commune	409,63
34	Accès à la voie rapide	Conseil départemental	998,34
35	Liaison douce	Commune	1 319,47
36	Liaison douce	Commune	228,71
37	Elargissement pour liaison douce	Commune	4,66
38	Aménagement d'un passage	Commune	102,44
39	Voie	Commune	21,88
40	Extension d'une aire de stationnement saisonnière enherbée	Commune	2 866,19
41	Aménagement de carrefour	Commune	12,95

EMPLACEMENTS RESERVES pour mixité sociale

NUMERO DE L'OPERATION	DEFINITION DE L'OPERATION	BENEFICIAIRE	SURFACE (en m²)
1	Programme avec un minimum de 30% de logements locatifs sociaux	Commune	2 706,92
2	Programme avec un minimum de 30% de logements locatifs sociaux	Commune	1 809,46

UA Nom de zone

Limite de zone

Emplacement réservé

Emplacement réservé pour mixité sociale

Espaces boisés classés

Espaces verts à protéger (L 123.1.5.7° du C.U.)

Haies à protéger (L 123.1.5.7° du C.U.)

Entité archéologique

Espaces Proches du Rivage

Maintien des linéaires commerciaux

Zone humide

Cours d'eau et plan d'eau

Bande des 100 m

Zone non aedificandi

Patrimoine à préserver (L 123.1.5.7° du C.U.)

Droit de préemption urbain

Droit de préemption urbain renforcé

DEPARTEMENT
D'ILE ET VILAINE

COMMUNE DE
SAINT-JOUAN-DES-GUERETS

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.5

Documents graphiques
Planche bourg

PLU approuvé en Conseil Municipal le 25 juin 2013
Modification n°1 du PLU approuvée en Conseil Municipal le 27 janvier 2016
Mise en compatibilité n°1 du PLU arrêté le 19 octobre 2017
Mise en compatibilité n°2 du PLU arrêté le 28 juin 2018
Modification n°2 du PLU approuvée en Conseil Municipal le 8 septembre 2021

Echelle : 1/5 000 ème

SCE
3 avenue Auguste-Louis CAUCHY
B.P. 10703 - 44307 Nantes Cedex 3
Tél. 02 40 89 25 00 / Fax. 02 40 46 79 43
E-mail : nce@sce.fr / www.sce.fr

LEADER
LEADER - route de Sainte-Foy
B.P. 70134 - 35051 Rennes Cedex 9
Tél. 02 99 21 77 00 / Fax. 02 99 21 15 42
E-mail : rennes@leadarch.fr / www.leadarch.fr

A5 Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement

AC 1 Servitude de protection des monuments et des abords classés ou inscrits

AC 2 Servitude de protection des sites naturels classés inscrits

EL9 Passage des piétons sur le littoral

I 4 Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

T 1 Servitude au voisinage des voies ferrées

PT3 Servitude relative aux communications téléphoniques